Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

SDE 03
Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

territoire d'énergie

COMITÉ SYNDICAL
du 11 avril 2025 à 10h00

NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES
composant le Comité Syndical : 66

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE
Présents : 37 / Représentés : 38

Le 11 avril 2025 à 10H00, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SDE 03 – 11 Les Sapins à Yzeure, sous la présidence de Monsieur Yves SIMON, Président.

ETAIENT PRESENTS :
Madame Elise BOULON, Messieurs Olivier GUIOT, Alain MERCIER, Vice-Présidents,
Messieurs Jean-François BOURGEOT, Jean CARTERON, Madame Annie DAUPHIN, Messieurs Pierre DELUDET, Jean-Christophe DODAT, Christophe DUCHON, Madame Michèle DUFFAULT, Monsieur Mathieu FONTAINE, Monsieur François LARRIERE-SEYS *suppléant de Madame Pascale FOUCAULT*, Messieurs Philippe GLOMOT, Alain JALICOT, Jean-Paul JOUBERT, Gilbert LAPP, Sébastien LASCAUX, Hugues MARCAUD, Didier MARTINANT, Patrice POGET *suppléant de Monsieur Sébastien MEIGNIN*, René MYX, Pascal PALAIN, Messieurs René PRONCHERY, Jean-Paul REVERSAT, Gilles SEGAUD, Alain VÉNUAT, Thierry VERGE, Jean-Christophe MONFERRAN *suppléant de Monsieur Patrick VIVET*.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Madame Caroline BARDOT, Messieurs Daniel BEAULATON, José CARDOSO, Jean-Pierre LECORNET, Jean-Michel PALLIOT, Michel RAJAUD, Madame HUGUET Eliane *suppléante de Monsieur Hervé BAUDOIN*, Monsieur Michel BARBARIN *suppléant de Monsieur Frédéric VERDIER*.

ETAIENT EXCUSÉS :
Monsieur Henri SARRE, Vice-Président,
Monsieur Sylvain BELLINI, Madame Charlotte BENOIT, Messieurs Jean-Louis CORBON, Gilles DUBOISSET, Mesdames Geneviève FAUCHARD, Odile FRANCHISSEUR, Messieurs Mathieu GEFFRAY, Jean-Pierre GENESTE, Jean-Paul LAMOINE, Madame Dominique LEGRAND, Messieurs Xavier MAUPAIN, Bruno MERLE, Madame Laëtitia PLANCHE, Monsieur Jean-Claude POTHIER, Madame Christine PRIEUR, Messieurs François REGNAULT, Pascal THEVENOUX.

Pour les communautés de communes et d'agglomérations adhérentes :
Messieurs Jean-Luc BERNARD, Philippe BUSSERON, Romain DEJEAN, Daniel GUEULLET, Gilles JOURNET, Madame Chloé JARA, Messieurs Jérôme PERNELLE, Yves PLANCHE, Daniel RONDET, Madame Véronique TRIBOULET, Monsieur Alain VERGE.

1 Pouvoir de Monsieur Romain DEJEAN à Monsieur Hugues MARCAUD

Assistaient également à la séance :
Monsieur Christian CHITO, Conseiller Départemental,
Monsieur Bertrand LENOIR, Directeur général du SDE 03,
Madame Mélanie RAMIS, Directrice du pôle Administration Générale du SDE 03,
Madame Sandrine MASQUELET, Directrice du pôle Energie du SDE 03,
Monsieur Yves MOREL, Directeur du pôle Réseaux du SDE 03,
Monsieur Joël LAMBERT, Responsable du pôle Données et Patrimoine du SDE03,
Monsieur Ugo GONZALES, Juriste du SDE 03.

Monsieur Pascal PALAIN est désigné secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

CONTRIBUTIONS AUX TRAVAUX REALISES PAR LE SDE03

Vu la délibération DEL241204C021 du Comité en date du 12 avril 2024 définissant les contributions financières des adhérents et des tiers aux travaux du SDE03

Vu la délibération DEL241207C046 du Comité en date du 12 juillet 2024 définissant les contributions financières relatives aux travaux de renouvellement de réseaux vétustes

Considérant certaines difficultés rencontrées dans l'application des règles définies par la délibération du 04 mars 2022

Considérant la nécessité de préciser certaines conditions d'application de ces règles

Le Président propose au Comité syndical de valider une nouvelle grille de calcul des contributions aux travaux réalisés par le SDE03.

Après délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

Décide de valider la proposition annexée à la délibération

Acte la fin de l'application de la délibération DEL241204C021 du 12 avril 2024

Décide de l'application de ces nouvelles règles dans toutes les nouvelles propositions établies à partir de ce jour

Fait et délibéré à Yzeure, le 11 avril 2025,
Le Président du SDE03

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ALLIER SDE 03

Yves SIMON

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

Contributions aux travaux

Comité syndical du 11 avril 2025

territoire d'énergie ALLIER

SDE 03 Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

Extensions du réseau public d'électricité

Type de travaux	Contribution demandée	
Extension individuelle	Coût travaux – PCT (60% du coût HT travaux)	
Lotissement avec MOA directe d'un adhérent	Hors assiette de l'opération	Dans l'assiette de l'opération
	Coût travaux – PCT (60% du coût HT travaux)	600 € / lot + pose des coffrets et émergences réseau
Lotissement avec MOA autre qu'adhérent – ZA – ZAC	Coût travaux – PCT (60% du coût HT travaux) Hors et dans l'assiette de la zone d'aménagement	
Fourniture et pose de coffret « forain » (neuf ou renouvellement)	50% du coût HT travaux	

PCT : Part Couverte par le Tarif payée par Enedis au SDE03 (actuellement égale à 40% du coût des travaux)

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

Travaux sur réseau électrique et télécommunication existant

Type de travaux	Contribution demandée
Renforcement et sécurisation réseau électrique en zone rurale	0
Enfouissement coordonné des réseaux électriques et télécommunication (demande adhérent ne percevant pas la TICFE)	30% du coût HT travaux
Enfouissement coordonné des réseaux électriques et télécommunication (demande adhérent percevant la TICFE)	50% du coût HT travaux
Enfouissement réseau télécommunication seul	75% du coût TTC travaux (tranchée, matériel, étude et câblage)
Enfouissement réseau télécommunication coordonné avec renforcement ou sécurisation	25% du coût HT travaux (tranchée, matériel, étude et câblage)

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

Travaux d'éclairage public

Type de travaux	Contribution demandée
Extension des installations	75% du coût HT des travaux - jusqu'à 2.400 € par ensemble support-lanterne fourni-posé - 100% au-delà
Enfouissement des installations (demande adhérent)	65% du coût HT travaux - jusqu'à 2.400 € par ensemble support-lanterne fourni-posé - 100% au-delà
Installations EP suite enfouissement des réseaux électriques (travaux initiative SDE03)	25% du coût HT des travaux - jusqu'à 2.400 € par ensemble support-lanterne fourni-posé - 100% au-delà

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 22/04/2025
ID : 003-250300233-20250411-DEL251104C019-DE

Travaux d'éclairage public

Type de travaux	Contribution demandée
Renouvellement et sécurisation des armoires de commande	0
Renouvellement suite sinistre y compris vandalisme	0
Renouvellement réseau vétuste	0
Renouvellement EP avec économie d'énergie pour les luminaires de plus de 15 ans	Luminaire + crosse : 20% (plafond : 1.200 €) Candélabre : 50% (plafond 1.200 €) Réseaux : 50%
Renouvellement EP avec économie d'énergie pour les luminaires de moins de 15 ans avec source de type Cosmowhite	80% du coût HT travaux
Renouvellement EP hors économie d'énergie	50% du coût HT travaux
Renouvellement des mises en valeur des monuments	20% du coût HT travaux
Nouvelles mises en valeur des monuments	75% du coût HT travaux